

École alternative



Référentiel

«L'école n'instruit plus une fois pour toutes : elle ne peut plus limiter son rôle à la transmission de connaissances. Elle doit aussi apprendre à l'élève à apprendre tout au long de la vie.»

(Antoine Baby, 2013)

Ce référentiel regroupe un ensemble d'éléments qui constituent l'école Arc-en-ciel : son historique, le cadre théorique qui la soutient, son projet éducatif (système de valeurs, orientations, objectifs et éléments pédagogiques incontournables), les rôles et les responsabilités des acteurs de la communauté (enfants et adultes), les structures et le fonctionnement dans l'organisation du temps et des lieux.

Historique et mission des écoles alternatives au Québec

Depuis 1974, année de la fondation de la première école publique alternative du Québec, les écoles du Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec (RÉPAQ) se rattachent à une mission commune :

«Dans un esprit d'ouverture à l'innovation et en s'inspirant de plusieurs courants en éducation, l'école publique alternative a pour mission d'offrir au jeune un environnement adapté à ses besoins et à ses intérêts. Une équipe éducative composée d'élèves, de parents, du personnel enseignant et non enseignant, l'accompagne, pour un développement global, dans la définition de son identité par le choix de ses propres objectifs d'apprentissage afin de lui permettre de réussir sa vie et de contribuer à la collectivité élargie» (Référentiel des écoles alternatives du Québec, 2008).

L'école Arc-en-ciel depuis 35 ans...

L'école Arc-en-ciel est une école publique alternative de la Commission scolaire de Montréal. Elle est située au cœur du Plateau Mont-Royal. Depuis 35 ans, elle s'est transformée au gré des changements sociaux et des orientations en éducation au Québec. À ses débuts, elle comptait trois classes multi-niveaux. Aujourd'hui, elle accueille 194 élèves, de la maternelle à la sixième année. Malgré les transformations, un point de convergence pédagogique demeure: par les structures qui lui permettent de s'engager pleinement comme apprenant et comme citoyen, l'enfant est au cœur du projet éducatif. Il est le premier et principal artisan de sa formation.

La communauté Arc-en-ciel est convaincue qu'une école humaniste, ouverte, innovante et qui adhère à la mission de l'école québécoise (instruire, socialiser et qualifier) est possible. À l'école Arc-en-ciel, le développement des compétences tel que visé par le Programme de formation de l'école québécoise va de pair avec le développement global et le bien-être de l'enfant. Ceci se réalise grâce au soutien de l'adulte à travers des pédagogies de l'apprentissage centrées sur l'apprenant et issues de la psychologie humaniste et du constructivisme (Altet, 1997).

L'école Arc-en-ciel n'accueille pas seulement l'élève, mais toute sa famille. Celle-ci s'engage à s'impliquer activement dans un contexte de coéducation en participant à des comités, à des activités en classe tout comme à l'extérieur de l'école. Cette collaboration et cet engagement constants des parents sont un pilier de la réussite éducative et de la vitalité de l'école.

L'école Arc-en-ciel a su mettre à profit la contribution des personnes qui l'ont animée et aimée depuis plus de 35 ans. C'est ce qui l'a façonnée et l'a dotée de ses si belles couleurs!

Le cadre théorique

«L'apprentissage est défini comme un processus d'appropriation personnelle du sujet, un processus significatif qui construit du sens et un processus de changement.» (Altet, 1997)

L'école Arc-en-ciel adhère au courant pédagogique des écoles nouvelles. Elle défend aussi le principe d'une participation active des individus à leur propre formation en mettant de l'avant les pédagogies de l'apprentissage et la pédagogie critique.

- **Les pédagogies de l'apprentissage**

Comme le mentionne l'auteure Marguerite Altet, les pédagogies de l'apprentissage s'appuient sur des conceptions cognitivistes, constructivistes et/ou interactionnistes de l'apprentissage.

«Ce sont des pédagogies où l'apprenant construit son savoir et où l'adulte met en place des situations qui favorisent l'activité de l'apprenant, sa recherche, sa découverte, mais aussi sa réflexion sur les procédures et démarches qu'il utilise, sur les mécanismes cognitifs qu'il met en jeu.» (Altet, 1997)

Philippe Meirieu, pédagogue français, soutient que :

«C'est en aménageant des situations-problèmes, des situations d'apprentissage différenciées, individualisées, de travail en groupes d'apprentissage ou en groupe de besoins ciblés que l'enseignant va pouvoir mener avec l'apprenant l'analyse des processus d'apprentissage mis en œuvre.» (Meirieu, 1988)

Ces pédagogies de l'apprentissage cherchent à développer les stratégies cognitives et métacognitives de l'élève. Elles contribuent à développer la capacité d'apprendre et de réfléchir, ceci dans le but d'amener l'élève à utiliser les processus d'apprentissage et de réflexion et à construire son autonomie.

- **La pédagogie critique**

«Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde.» (Freire, 1974).

Paulo Freire définit la pédagogie critique comme une approche d'enseignement qui incite les élèves à questionner, à remettre en question, à donner de l'importance au dialogue et à respecter ses choix et les choix des autres ainsi qu'à assumer les conséquences de ses choix.

- **Les approches pédagogiques privilégiées**

«Si tous les éducateurs, tous les enseignants avaient conscience de la complexité des processus en jeu, il y aurait moins d'échecs, de douleurs et de tensions dans la vie des enfants, des familles et des classes.» (Perrenoud, 2004)

À l'école Arc-en-ciel, les pratiques pédagogiques variées inspirées du socioconstructivisme sont centrées sur l'apprentissage et le développement des compétences. Par les projets personnels et collectifs, les situations d'apprentissages complexes et variées, le travail autonome et le tutorat, les enseignants accompagnent, guident et soutiennent l'élève dans la construction de ses connaissances, et ce en le rendant actif, engagé et en l'amenant à prendre conscience de son processus d'apprentissage.

C'est dans un esprit de coopération que l'élève interagit avec les autres, fait des découvertes, des essais et des erreurs. Il apprend à se connaître, il construit tant ses connaissances que sa personnalité, il tire profit de ses propres forces ainsi que de celles des autres pour devenir un être accompli.

Enfin, l'école Arc-en-ciel a le souci de vivre ces pédagogies au quotidien, car l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne. Ainsi, partir des centres d'intérêts et s'efforcer de susciter l'esprit d'exploration et de coopération devient les principes des méthodes actives. L'école Arc-en-ciel prône une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. L'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel, c'est pourquoi une grande importance est accordée à la prise de parole de l'élève, à l'écoute des autres et à sa participation à l'organisation de la vie de l'école. L'éducation à l'environnement est aussi très importante dans le quotidien de l'école.

La communauté Arc-en-ciel

- **L'élève**

L'élève est au centre de l'école. Il est partie prenante de ses apprentissages. Il s'investit à la vie de l'école notamment en prenant des décisions, en apprenant à les justifier et à les assumer, en participant au débat citoyen de sa classe (conseil de coopération) et de son école (assemblée générale), en s'impliquant dans divers comités. Il est ainsi encouragé à s'exprimer, à s'investir dans diverses activités et à s'autoévaluer.

- **Le personnel enseignant**

Le personnel enseignant accompagne et soutient les élèves tout en intervenant auprès d'eux, cela dans le respect du Programme de formation de l'école québécoise, du projet éducatif et des valeurs de l'école Arc-en-ciel. De plus, il travaille et collabore avec tous les membres de la communauté. Il participe activement à la vie de l'école, il est coresponsable de l'éducation des enfants. Il s'implique dans au moins un comité.

- **Le personnel du service d'animation**

Le personnel du service d'animation accompagne et soutient les élèves tout en intervenant auprès d'eux lors des activités éducatives et récréatives, cela dans le respect des valeurs de l'école et de leur plate-forme éducative. De plus, il travaille et collabore avec tous les membres de la communauté. Il participe activement à la vie de l'école, il est coresponsable de l'éducation des enfants.

- **Le parent**

En plus de s'engager activement dans le soutien de son ou de ses enfants, le parent participe aux activités et aux comités de travail et soutient les enfants et le personnel de l'école par une implication continue dans la vie de tous les jours tant sur les plans personnel et académique que dans la réalisation de projets spéciaux. L'adhésion des parents aux valeurs et au projet éducatif de l'école Arc-en-ciel est indispensable.

- **Les autres intervenants**

Les autres intervenants sont des personnes ressources qui contribuent par leurs interventions à donner des outils supplémentaires aux enfants, aux enseignants et aux parents. Ce personnel inscrit ses interventions en s'adaptant au projet éducatif et aux valeurs communes de l'école.

- **L'équipe de direction**

L'équipe de direction représente la Commission scolaire, donne l'information légale, est responsable de la gestion pédagogique, administrative et financière et gère les ressources humaines et matérielles de l'école. Elle travaille en concertation avec les divers partenaires de l'école et de la communauté.

Notre vision de la réussite éducative (scolaire et personnelle)

«On peut définir la réussite éducative comme une visée du développement total ou global des jeunes: soit au niveau physique, intellectuel, affectif, social, moral. Viser le bien-être, ou l'accomplissement de soi, le bonheur. » (Potvin, 2010)

Notre vision de la réussite ne se limite pas à la réussite scolaire. L'école est un des outils qui permettent de réussir sa vie et non l'unique outil. La vie familiale et les parents sont aussi des catalyseurs par lesquels on atteint la réussite. C'est pourquoi les parents occupent une si grande place à l'école alternative Arc-en-ciel.

Réussir l'école c'est développer des compétences, des connaissances, des méthodes de travail. Réussir l'école, c'est permettre **des** réussites, c'est ouvrir multiples chemins de possibilités, c'est permettre une qualification qui « ressemble » à l'apprenant. Les orientations du projet éducatif, les valeurs et les principes pédagogiques définis dans ce document fondent cette réussite éducative. Ils ont été déterminés par la communauté et sont vécus quotidiennement par tous les acteurs.

Pour nous, celui qui réussit est fier de lui-même. Il connaît ses forces autant que ses faiblesses, il sait s'aimer, s'apprécier pour ce qu'il est. Il réussit ce qu'il entreprend pour lui-même en fixant ses objectifs et en analysant sa démarche de façon constructive. Il donne son maximum, car il donne de la valeur à ce qu'il entreprend. Il a le goût de découvrir, d'apprendre et de s'engager encore et encore.

Réussir, c'est être en mesure de faire ses propres choix, de prendre ses propres décisions et de les assumer. C'est être en contrôle de sa vie. Réussir, c'est être heureux !

Le projet éducatif

Au travers des six valeurs de l'école Arc-en-ciel, se vit le projet éducatif. *«Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves.» (Art. 37, Loi de l'instruction publique)*

Le projet éducatif comporte trois orientations. Celles-ci sont le fruit d'un travail consensuel de toute la communauté et elles sont au cœur de la vie scolaire quotidienne.

Orientation 1 : Nourrir le désir d'apprendre

- S'outiller pour développer son plein potentiel et devenir à son tour un outil de développement au service de sa communauté,
- développer le goût de la communication et sa connaissance du monde et en reconnaître l'importance,
- développer sa curiosité et à prendre en charge ses apprentissages.

À titre d'exemples :

- Un élève de première année partage les stratégies qu'il a utilisées pour faire une activité de dénombrement.
- Un élève écrit un texte et le publie dans l'Arc-en-presse.
- L'élève rencontre son enseignant individuellement pour discuter de son cheminement scolaire lors des rencontres de dossier de vie.

Orientation 2 : Agir avec altruisme

- Développer sa connaissance de soi et l'estime de soi,
- reconnaître l'unicité de chaque individu,
- offrir à l'enfant un environnement qui lui permette de se mettre en valeur tout en reconnaissant les besoins de l'autre.

À titre d'exemples :

- Un élève élabore un projet sur les animaux et le présente aux élèves de son groupe.
- Lors des activités en famille coopérative, les élèves planifient et organisent un atelier sur le thème du partage.

Orientation 3 : Être un citoyen actif, critique et responsable

- Permettre à l'enfant de vivre sa citoyenneté en s'engageant dans sa communauté, le guider et l'accepter comme un être à part entière,
- encourager l'exercice de la liberté dans un cadre de respect au quotidien,
- favoriser l'engagement individuel et collectif dans la vie démocratique quotidienne.

À titre d'exemples :

- Les élèves tuteurs vont à la bibliothèque et choisissent un livre qu'ils liront aux élèves auxquels ils sont jumelés.
- Lors de l'assemblée générale, les élèves votent concernant les activités liées à la fête de fin d'année.

Les valeurs

«Les valeurs apportent vitalité et qualité à nos vies comme à celles de nos enfants. Puisqu'elles sont individuelles et intérieures, nous portons les valeurs en nous et elles s'expriment à travers nos gestes, notre discours et nos choix. Les valeurs ne sont cependant pas statiques car nos expériences de vie nous incitent à les nuancer, à les consolider, à les transformer ou encore à les hiérarchiser différemment. La vie peut parfois nous amener ainsi à remettre en question certaines de nos valeurs, certaines de nos orientations et à nous faire changer de cap.» (Paquette)

À l'école Arc-en-ciel, six valeurs, jumelées en trois couple, se vivent, s'harmonisent et se complètent au quotidien par l'ensemble de la communauté. Priorisant la réussite éducative tant scolaire que personnelle, les valeurs sont vécues dans un climat de créativité et de bien-être. Ces valeurs se véhiculent et se vivent grâce à la communauté qui se veut d'apprentissage, d'appartenance et d'entraide.

- **L'autonomie et la coopération**

À l'école Arc-en-ciel, on reconnaît **l'autonomie** comme la capacité de se prendre en charge et de se mettre en action en utilisant son plein potentiel. L'autonomie est aussi la capacité de faire des choix et d'en assumer les conséquences. L'apprentissage de l'autonomie est un long processus qui s'appuie sur le développement des liens significatifs procurant un sentiment de sécurité qui évolue graduellement vers la confiance et l'estime de soi, le sens critique, l'autodétermination, la responsabilisation, le respect de soi et enfin la liberté.

À l'école Arc-en-ciel, **la coopération** se vit et se véhicule durant le processus et la réalisation d'une action commune, d'un projet commun et ceci, dans le but de préserver le bien-être général et de chacun, le plaisir de participer et le goût d'apprendre. Planifiée ou spontanée, cette collaboration est possible grâce aux liens de respect, d'écoute et de confiance qui se tissent entre les acteurs qui coopèrent.

- **Le respect (de soi, de l'autre et de l'environnement) et la liberté**

À l'école Arc-en-ciel, **le respect de soi, de l'autre et de l'environnement** s'exerce et se travaille en tout temps. Le respect est ainsi véhiculé comme une valeur qui accroît la capacité de se reconnaître et de prendre en considération les autres et son entourage. Pour apprendre à vivre le respect, il est indispensable pour l'enfant d'être guidé pour prendre progressivement conscience de soi, de ses besoins, de ses émotions et de ses comportements. Le respect suppose la modulation de ses actes et de ses paroles en considérant l'influence de ceux-ci sur soi-même, sur les autres et sur l'environnement.

À l'école Arc-en-ciel, la vie scolaire permet à l'enfant d'exercer sa **liberté**, donc la possibilité de faire des choix variés, équilibrés et constructifs et, conséquemment, de les assumer. «Ces choix constituent des engagements que l'enfant doit apprendre à respecter malgré les difficultés qu'il peut rencontrer» (Paquette, 1992) La liberté ainsi vécue permet de développer la créativité, le sens de l'initiative, la capacité de s'exprimer à travers la parole, les gestes et les arts.

- **L'engagement et la démocratie participative**

À l'école Arc-en-ciel, **l'engagement** est la capacité de reconnaître son rôle et ses responsabilités en tant que membre d'une communauté qui vise la réussite scolaire et personnelle et respecte les principes de fonctionnement de l'institution choisie. Ainsi l'engagement est une valeur qui se construit et se vit à travers l'implication assidue, fluide et constante de chaque membre de la communauté. Ceux-ci s'engagent à soutenir le projet éducatif de l'école au quotidien et à vivre ses valeurs.

À l'école Arc-en-ciel, **la démocratie participative** se vit au quotidien par la place nécessaire que les membres de la communauté occupent lors des discussions, des décisions et des changements qui touchent la vie de l'école et qui rendent le projet de l'école vivant et stimulant. Lors de situations problématiques, les membres de la communauté utilisent une approche de résolution de problème, et ce dans le but d'en tirer des apprentissages.

Le développement de ces valeurs est fondé sur un élan naturel qui a besoin d'être supporté et orienté et qui nécessite de la persévérance, de la responsabilisation et de l'engagement. C'est pourquoi ces valeurs sont vécues quotidiennement, au sein de la communauté, dans le respect, l'ouverture et l'acceptation des différences, à travers une communication positive, afin de vivre dans une communauté qui se veut juste et inclusive.

Les éléments incontournables

Pour vivre le projet éducatif et pour soutenir le développement des valeurs, l'école Arc-en-ciel mise sur des éléments incontournables et des activités statutaires qui caractérisent l'école et qui visent la réussite personnelle et éducative.

L'organisation scolaire

- **Les classes**

L'organisation scolaire de l'école Arc-en-ciel se caractérise par le respect des cycles d'apprentissage. Au niveau primaire, deux possibilités de regroupement d'élèves existent : enseignement multiâge et enseignement en boucle (looping). De plus, certaines activités d'apprentissage en décloisonnement peuvent se vivre.

- **Les lieux de l'école**

Indispensables au vécu des valeurs et du projet de l'école au quotidien, des locaux communs sont mis à la disposition de tous les membres de la communauté. Plusieurs activités peuvent se vivre dans ces locaux: préparation et présentation de projets, travail autonome ou en équipe, réunions de comités, assemblée générale, activités de cuisine, etc.

L'école Arc-en-ciel cohabite également avec l'école Au-Pied-de-la-Montagne annexe.

Le service d'animation dispose de plusieurs locaux et installations nécessaires à son bon fonctionnement. La cohabitation entre les classes peut être possible.

La cour de l'école comporte des aires de jeux, de repos et de lecture et elle est enjolivée par de nombreux arbres, plantes et jardins.

- **L'organisation de l'horaire**

L'horaire de l'école Arc-en-ciel est ajusté en fonction des différentes structures démocratiques de l'école et des activités statutaires qui rendent le projet éducatif vivant et le déploiement des valeurs communes. Ainsi, tout en respectant la grille-matière du programme de formation de l'école québécoise, l'horaire est adapté entre autres en fonction des moments

en familles coopératives, en assemblée générale, en conseil de coopération, en tutorat, en travail autonome ou en projet d'apprentissage.

De plus, le mercredi, l'horaire est modifié afin de permettre à l'équipe enseignant de se concerter, de collaborer, de travailler en cycle et de rencontrer les parents du comité coéducation.

Le code de vie

En lien avec le projet éducatif et les valeurs de l'école Arc-en-ciel, le code de vie¹ vise à responsabiliser les élèves en précisant leurs droits et leurs responsabilités. Dans une perspective d'apprentissage, les mesures disciplinaires ne sont pas définies à l'avance, mais elles sont appliquées selon les situations et le contexte. Pour toute situation de violence et/ou d'intimidation, l'école Arc-en-ciel applique son plan pour combattre la violence et l'intimidation (Loi 56). Tous les adultes sont responsables de l'application du code de vie auprès de tous les élèves de l'école. Les interventions se traduisent dans une culture de collaboration, d'entraide et de respect.

L'implication parentale²

Les parents de l'école Arc-en-ciel soutiennent leurs enfants dans le vécu des six valeurs, tant à l'école qu'à la maison. Leur implication et leur engagement sont garants de la réussite de leurs enfants, de la réussite de chaque élève de l'école et du succès et de la pérennité du projet éducatif.

- **Rencontre groupe-classe**

Les quatre rencontres groupe-classe sont des rencontres obligatoires entre l'enseignant et tous les parents de chacune des classes. Elles permettent d'échanger sur la vie commune de la classe tant sur le quotidien que sur les activités éducatives particulières. La dernière rencontre de l'année sert à faire le bilan. Ces rencontres sont organisées et animées en collaboration avec les parents. Avant chaque rencontre groupe-classe, une partie commune est réservée à la communauté. Des rencontres individuelles peuvent être organisées entre les parents et l'enseignant pour des besoins particuliers dans le respect de la confidentialité.

- **Participation en classe**

Par la coéducation, les parents peuvent avoir des rôles variés dans la classe. Certains parents initient des projets, d'autres apportent un soutien aux élèves, animent des ateliers, soutiennent l'enseignant lors des rencontres de dossiers de vie ou accompagnent les élèves

¹ Voir document code de vie de l'école Arc-en-ciel

² Voir document Rôles et responsabilités des parents à l'école Arc-en-ciel

pour des sorties. La présence des parents dans les classes permet de réaliser plusieurs projets et d'enrichir l'expérience de tous et de chacun.

- **Assemblée générale des parents**

Deux à trois fois par année, les parents se réunissent en assemblée générale pour prendre des décisions et apporter des éléments d'information sur la vie de l'école. La présence des parents est essentielle.

- **Engagement dans les comités**

Le projet éducatif de l'école Arc-en-ciel est soutenu par des comités qui ont différents mandats, lesquels relèvent du Conseil d'établissement de l'école. Ces comités soutiennent et enrichissent la vie de l'école. Les parents s'engagent dans un comité le soir et/ou en journée selon leurs disponibilités.³

La démarche évaluative à l'école Arc-en-ciel

Si évaluer est nécessaire pour faire prendre conscience à l'élève de ses progrès et de ses difficultés, il est essentiel que l'évaluation ne nuise pas à son engagement. En effet, « des recherches sur le sujet ont souvent montré que certaines approches évaluatives pouvaient avoir des effets nocifs sur l'engagement des élèves, alors que d'autres peuvent agir positivement sur ce facteur essentiel de la réussite scolaire.» (Archambault, Chouinard, 2009). Dans cette perspective, les outils d'évaluation et de suivi à l'école Arc-en-ciel s'inscrivent dans une démarche qui se veut positive pour l'élève. C'est pourquoi celui-ci est au cœur de ce processus. C'est une orientation propre à la démarche évaluative vécue à l'école Arc-en-ciel.

Voici les outils d'évaluation et de suivi de l'école :

- **Le dossier de vie**

Deux fois par année, l'élève fait une autoévaluation de son développement par rapport aux trois couples de valeurs de l'école. Une fois l'autoévaluation effectuée, l'enseignant rencontre individuellement chaque élève afin de discuter de son évolution personnelle. Le dossier de vie est ensuite consulté et bonifié par les parents. Dans une visée de coéducation, cet outil favorise des échanges entre l'enfant, les parents, l'enseignant et l'éducateur.

- **Le portfolio**

Le portfolio d'apprentissage est un outil de suivi et de communication entre l'enfant, les parents et l'enseignant. Grâce aux travaux, aux traces laissées des activités d'apprentissage, aux créations reliées à divers domaines, aux projets consignés dans l'outil, l'élève constate ce qu'il a fait, il réfléchit et peut ainsi réguler ses apprentissages. Par cet exercice, l'élève

³ Voir le document : Des comités qui n'attendent que vous!

s'engage dans son cheminement scolaire et personnel. C'est un autre outil précieux pour discuter autour de ce que l'enfant apprend.

- **Le bulletin**

Le bulletin de l'école Arc-en-ciel, dans la visée du Programme de formation de l'école québécoise, informe les élèves et les parents sur le développement des compétences disciplinaires. Le bulletin est remis deux fois par an. Un bilan des compétences disciplinaires est présenté à la fin de chaque cycle.

Outils d'évaluation et de suivi : dossier de vie, bulletin et portfolio		
Élève rôles et responsabilités	Équipe-école rôles et responsabilités	Parent rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"> ○ S'autoévaluer par rapport aux valeurs de l'école ○ Prendre conscience de ses forces et les actualiser ○ Se fixer des défis réalistes et demander de l'aide au besoin ○ S'approprier son portfolio d'apprentissage ○ Profiter des différentes situations de la vie quotidienne comme des sources d'apprentissage et de développement personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les besoins des élèves et coordonner les ressources humaines et matérielles en conséquence ○ Évaluer l'élève selon le programme de formation de l'école québécoise ○ Rencontrer chaque élève pour les dossiers de vie ○ Soutenir l'élève dans l'atteinte de ses objectifs et défis ○ Soutenir l'utilisation du portfolio comme outil d'évaluation et de suivi ○ Offrir aux élèves différents contextes d'apprentissage dans le respect du rythme de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aider l'enfant à vivre les valeurs de l'école au quotidien ○ Soutenir l'enfant dans les apprentissages à acquérir en assurant l'encadrement de ses projets, ses travaux, ses leçons et ses devoirs. ○ Prendre connaissance du dossier de vie de l'enfant et de son bulletin et en faire le suivi ○ Aider l'enfant dans l'élaboration du bilan de ses forces et de ses limites ○ Soutenir la confiance en soi et la persévérance de l'enfant

Les structures démocratiques

Depuis le tout début de l'école Arc-en-ciel, les structures démocratiques sont présentes et occupent une grande place dans le quotidien de toute la communauté. Dans la vie scolaire et dans une culture de collaboration, l'élève s'implique, participe et vit ces différents moments de démocratie :

- **Le conseil de coopération**

«Freinet disait : Ouvrez grandes les portes de la classe pour y laisser entrer la vie. En mettant en pratique la structure du conseil de coopération, les enfants vivent dans une mini société où ils font, entre autres, l'expérience des droits et de la démocratie dont ils intègrent les principes.» (Jasmin, 1996)

Danielle Jasmin définit également le conseil de coopération comme une réunion hebdomadaire entre les élèves, l'enseignant et l'éducateur qui permet l'échange de points de vue, la communication, les encouragements, la gestion de conflits, les propositions d'activités ou de projets et les décisions dans chaque classe. Tous les membres de la communauté peuvent amener des points au conseil de coopération de leur classe. Cette structure centrale de l'école est vécue au même moment dans toutes les classes.

À titre d'exemples :

- « Pour Noël, j'aimerais que nous fassions un déjeuner commun en classe. Je vais le proposer au conseil de coopération.»
- On devrait vendre des biscuits pour financer notre fête de fin d'année à l'école. Je vais en parler au conseil.»

Le conseil de coopération		
Élève rôles et responsabilités	Enseignant et éducateur rôles et responsabilités	Parent rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none">○ Co-animer les rencontres du conseil de coopération avec l'enseignant○ Pour l'élève responsable, assurer la prise de notes Apporter des points de discussions s'il y a lieu○ Proposer des idées à vivre en classe ou à soumettre à l'assemblée générale des élèves○ Souligner les bons coups et les efforts de ses camarades○ Participer à la prise de décisions, à la résolution de problèmes qui concernent la vie de la classe ou de l'école○ Utiliser son droit de vote s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none">○ Encourager les élèves à utiliser le conseil de coopération○ Co-animer les rencontres du conseil de coopération avec les élèves○ Soutenir et intervenir auprès des élèves lors du conseil○ Apporter des points de discussions, s'il y a lieu○ Assurer le lien entre le conseil de coopération et le comité vie	<ul style="list-style-type: none">○ Encourager son enfant à utiliser le conseil de coopération○ S'informer des points à l'ordre du jour du conseil de coopération○ Apporter des points de discussions, s'il y a lieu

- **Le comité des familles coopératives**

Le comité des familles coopératives est un comité formé d'élèves, d'enseignants et de parents. Il a comme mandat d'organiser les activités des familles coopératives, et ce, en fonction des thèmes, des propositions émises lors des conseils de coopération. Le fonctionnement et les modalités de ce comité sont décidés à chaque début d'année par les enseignants.

Le comité des familles coopératives		
Élève élu rôles et responsabilités	Enseignant rôles et responsabilités	Parent membre du comité rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour tous les élèves membres du comité : Co-organiser les activités <p>Pour les élèves du 3^e cycle membres du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Co-animer les rencontres du comité des familles coopératives ○ Assurer le lien entre le comité des familles coopératives et les conseils de coopération 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Co-organiser les activités ○ Soutenir les élèves dans l'organisation des activités ○ Préparer le «avant» et le «après» des activités en familles coopératives ○ Co-animer les rencontres du comité ○ Informer l'équipe-école du déroulement des activités 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Co-animer les rencontres du comité ○ Co-organiser les activités ○ Soutenir les élèves dans l'organisation des activités ○ Informer l'équipe-école du déroulement des activités ○ Trouver des parents bénévoles pour les activités des familles coopératives

- **L'assemblée générale**

L'assemblée générale, structure décisionnelle de l'école, consiste à rassembler tous les élèves, les enseignants ainsi que les éducateurs et les parents qui le désirent afin d'apporter des éléments d'information et de prendre des décisions sur la vie de l'école. L'assemblée générale est animée par des élèves et c'est un moment clé pour l'apprentissage de la démocratie. En effet, l'élève apprend à prendre la parole en grand groupe, à proposer et à expliquer ses idées, à questionner et à négocier, à amender les propositions et à voter. Suite aux assemblées générales, les membres de la communauté sont amenés à assumer les choix et les décisions. Tous les membres de la communauté doivent respecter les structures démocratiques pour la proposition d'idées et la prise de décisions.

L'assemblée générale		
Élève rôles et responsabilités	Équipe-école rôles et responsabilités	Parent rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"> ○ Être prêt et informé de l'ordre du jour de l'assemblée générale ○ Participer activement aux discussions ○ Discuter en familles coopératives, inclure tous les membres de la famille et arriver dans un consensus ○ Faire preuve d'écoute, de respect de soi, des autres et des règles de l'assemblée décidées ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place la structure de fonctionnement de l'assemblée générale dès le début de l'année scolaire ○ Préparer les élèves en fonction de l'ordre du jour établi ○ Assurer l'encadrement pendant les assemblées générales ○ Circuler lors des discussions en familles coopératives pour stimuler ou encadrer 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Agir à titre d'observateur pour faire un suivi au niveau des familles coopératives ○ Circuler lors des discussions en familles coopératives pour stimuler ou encadrer ○ Faire un suivi à la maison après les assemblées générales et s'informer des points à venir

- **Le comité vie**

Le comité vie est formé d'élèves représentants de chacun des groupes de l'école Arc-en-ciel. À la suite du conseil de coopération, les membres du comité vie ont le mandat de noter les problématiques, les interrogations et les propositions des élèves de leur classe qui concernent la vie quotidienne de toute l'école. De plus, chaque représentant note les bons coups de sa classe ou de l'école soulignés par des élèves de son groupe.

Les élèves membres du comité vie se rencontrent toutes les deux semaines et animent l'assemblée générale avec le soutien des adultes. Certaines rencontres du comité vie se font en collaboration avec les élèves représentants de l'école au Pied-de-la-Montagne, pavillon Saint-Jean-Baptiste, afin d'échanger sur la vie quotidienne et d'organiser des activités communes.

À titre d'exemples :

- Un élève du comité vie soumet la proposition de sa classe concernant le chuchotement dans les corridors en réunion du comité.
- Un élève du comité vie présente les bons coups de sa classe lors de l'assemblée générale.
- Un élève propose de faire une kermesse à la fin de l'année scolaire pour les élèves de l'école Arc-en-ciel et l'école au Pied-de-la-Montagne, pavillon Saint-Jean-Baptiste.

Le comité vie		
Élève élu rôles et responsabilités	Enseignant rôles et responsabilités	Parent membre du comité vie rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"> ○ Noter les problématiques, les interrogations et les propositions des élèves de sa classe pendant le conseil de coopération et les soumettre en comité vie ○ Noter les bons coups de sa classe ou de l'école et les soumettre en comité vie ○ Préparer l'ordre du jour de l'assemblée générale en fonction des points amenés en conseil de coopération et l'afficher selon les modalités prévues ○ Co-animer les rencontres du comité vie et l'assemblée générale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Co-animer les rencontres du comité vie ○ Soutenir les élèves dans la préparation de l'ordre du jour et dans l'animation ○ Informer l'équipe-école (AEC et APDLM) ○ Soutenir les élèves dans l'animation de l'assemblée générale ○ Co-organiser l'assemblée générale avec les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Co-animer les rencontres du comité vie ○ Soutenir les élèves dans la préparation de l'ordre du jour et dans l'animation ○ Soutenir les élèves dans l'animation de l'assemblée générale ○ Co-organiser l'assemblée générale avec les élèves

La vie scolaire : Les activités statutaires

• Les activités des familles coopératives

Les familles coopératives, structure essentielle de l'école, consistent à regrouper des élèves de tous les cycles pour resserrer les liens entre eux et créer un climat d'entraide et de plaisir. Elles contribuent à développer le leadership et à mobiliser tous les élèves de leur famille. Selon le calendrier établi par les enseignants, les familles coopératives se rencontrent et vivent diverses activités choisies par les élèves. Chacune des activités liées à un thème défini préalablement est directement reliée aux orientations du projet éducatif et elle touche au moins un des aspects du développement global de l'enfant (expression par le son, le mouvement, la danse et les arts plastiques ; découverte de l'environnement, les jeux et les sports et la science). Lorsqu'elles sont vécues, les activités des familles coopératives deviennent un moment fort de la semaine. La participation et l'engagement de tous est essentiel.

Les activités des familles coopératives		
Élève rôles et responsabilités	Enseignant rôles et responsabilités	Parent rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none">○ Participer activement aux activités○ Suivre les consignes○ S'assurer d'avoir tout son matériel <p>Pour les élèves du 3^e cycle:</p> <ul style="list-style-type: none">○ Co-animer l'activité de leur famille	<ul style="list-style-type: none">○ Soutenir les familles dont il est responsable○ Assurer le bon fonctionnement des activités○ Co-animer les activités○ Préparer les élèves au «avant» et «après» les activités	<ul style="list-style-type: none">○ Soutenir les élèves○ Assurer le bon fonctionnement des activités○ Co-animer les activités

- **Tutorat en lecture**

Le tutorat en lecture est une relation d'apprentissage entre un élève du deuxième ou du troisième cycle et un élève du préscolaire ou du premier cycle. Par le biais de la formation par les pairs, le tutorat permet de développer le plaisir de lire, le lien à l'autre, la confiance, l'entraide où l'élève plus âgé met ses connaissances en lecture au service du plus jeune. Les modalités du tutorat sont décidées à chaque début d'année par l'équipe-école.

Le tutorat en lecture		
Élève rôles et responsabilités	Enseignant rôles et responsabilités	Parent rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"> ○ Préparer sa lecture ○ Être sérieux dans son rôle de tuteur ou d'apprenti lecteur 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Former les tuteurs ○ Préparer les apprentis lecteurs ○ Soutenir les élèves avant, pendant et après l'activité ○ Accompagner les élèves avant, pendant et après l'activité ○ Intervenir auprès des élèves avant, pendant et après l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ S'informer de l'activité ○ Responsabiliser son enfant par rapport à son rôle de tuteur ou apprenti lecteur ○ Lire avec son enfant

- **Les activités plein air**

Chaque année, les élèves de l'école vivent quatre journées de plein air. Celles-ci sont votées par les élèves à partir de leurs propositions. Lors de ces sorties, la communauté Arc-en-ciel crée des liens et elle s'entraide. En plus de découvrir les joies du plein air, l'élève développe les valeurs de l'école, sa persévérance ainsi que sa confiance en lui.

Les activités de plein air		
Élève rôles et responsabilités	Équipe-école rôles et responsabilités	Parent rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"> ○ Participer activement à l'activité ○ S'impliquer dans le la démarche démocratique reliée au choix des activités de plein air choix d'activité plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les élèves avant, pendant et après l'activité ○ Soutenir les élèves avant, pendant et après l'activité ○ Intervenir auprès des élèves avant, pendant et après l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les élèves avant, pendant et après l'activité ○ Soutenir les élèves avant, pendant et après l'activité ○ Intervenir auprès des élèves avant, pendant et après l'activité ○ Pour les parents membres du comité plein air, organiser les activités de plein air à partir des propositions d'activités retenues lors de la consultation

- **L’Arc-en-presse**

Rédigé par les élèves, l’équipe-école et les parents, l’Arc-en-presse est un bulletin de liaison hebdomadaire qui vise à informer la communauté de tout ce qui se passe à l’école ou à la commission scolaire. Sa réalisation est assurée conjointement par le comité Arc-en-presse des parents et celui formé d’élèves et d’enseignants.

L’Arc-en-presse		
Élève rôles et responsabilités	Équipe-école rôles et responsabilités	Parent rôles et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"> ○ Participer activement à la rédaction d’articles pour l’Arc-en-presse ○ Lire l’Arc-en-presse 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lire l’Arc-en-presse avec les élèves ○ Susciter la participation des élèves ○ Participer à la rédaction 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lire l’Arc-en-presse avec son enfant ○ Participer à la rédaction

En conclusion, à travers les diverses parties de ce référentiel, nous avons voulu faire le portrait de l'école Arc-en-ciel d'aujourd'hui : son projet éducatif, ses valeurs, ses structures démocratiques et les rôles et les responsabilités des acteurs de sa communauté.

Un aspect important ressort : l'école Arc-en-ciel est une école en mouvement et en constante évolution. Elle convie également tous les membres de sa communauté à se questionner, à se réguler et à vouloir s'améliorer.

«L'éducation est la source première du développement d'une collectivité. Elle engage le présent et l'avenir. Elle ne peut pas être dynamique sans la contribution de ceux et celles qui la vivent dans le quotidien. Elle ne peut pas être dynamique sans inspiration.» (Paquette, 1991)

Bibliographie

- ALTET, M. (1997). *Les pédagogies de l'apprentissage*. Paris, Presse Universitaire de France
- ARCHAMBAULT J., CHOUINARD R., (2009). *Vers une gestion éducative de la classe*. Gaëtan Morin Éditeur, Chenelière Éducation, p.217
- ARCHAMBAULT, J. et RICHER C. (2007). *Une école pour apprendre*. Montréal, Chenelière Éducation
- BABY, A. (2013). *Qui a eu cette idée folle?*. Montréal, Presse de l'Université du Québec
- FREIRE, P. (1974). *La pédagogie des opprimés*. Paris, Maspero
- FULLAN, M. (2003). *Les leaders du changement*. Vie pédagogique 128, septembre-octobre pages 5 à 8
- JASMIN, D. (1994). *Le conseil de coopération*. Montréal, Chenelière McGraw- Hill
- MEIRIEU, Ph. (1988). *L'école, mode d'emploi. Des " méthodes actives " à la pédagogie différenciée*. Paris, Ed. ESF, 3^e éd.
- MEIRIEU, Ph. (1989). *Apprendre... oui, mais comment ?*. Paris, Ed. ESF, 4^e éd.
- PAQUETTE, C. (1991). *Éducation aux valeurs et projet éducatif, tome 1*. Montréal, Québec/Amérique
- PAQUETTE, C. (1992). *Une pédagogie ouverte et interactive, tome 2*. Montréal, Québec/Amérique
- POTVIN, P. (2010). *La réussite éducative pour le cadre de référence de CTREQ*.